

GROUPE ASILE FEMMES - GRAF
LETTRE D'INFORMATIONS N° 2, 25
JUIN 2006

**Rencontre du GRAF ouverte à tous et
toutes les signataires**

LUNDI 2 OCTOBRE À 18H

**Dans les locaux d'Amnesty
international**

**76 bd de la Villette 75019 Paris
(métro Belleville)**

- Bilan des activités du GRAF
- perspectives et projets
- fonctionnement en réseau et formes de participation à l'action pour le droit d'asile des femmes persécutées

**LES ACTIONS DU GRAF (JANVIER-
JUIN 2006)**

• **Nouvelles signatures de l'appel du GRAF**

Aux signatures publiées dans la Lettre d'infos n° 1 se sont ajoutées : Mix-Cité - Espace Simone de Beauvoir (Nantes) - Réseau féministe Ruptures - Marche mondiale des femmes contre les violences et la pauvreté (France) - Association Locale des Femmes Algériennes (Nantes)

• **Mutilations sexuelles et droit d'asile**

Le 19 juin 2006 a eu lieu dans les locaux du Comede une rencontre du GRAF (Amnesty International services réfugiés et commission femmes, Femmes de la Terre, Rajfire, Cimade IDF, Comede, F.A.S.T.I.) avec Gynécologie sans frontières, le GAMS et le Mouvement français pour le Planning familial. Nous avons eu un échange sur les demandes d'asile des femmes menacées de mutilations génitales ou dont les filles sont menacées.

• **Les interventions des militantEs du GRAF**

Les militantEs du GRAF ont eu l'occasion d'intervenir et de faire connaître l'action pour le droit d'asile des femmes persécutées à plusieurs occasions : à Paris lors d'un séminaire du réseau TERRA le 31 janvier intitulé "Freins et obstacles à l'action en faveur des femmes persécutées en tant que femmes" - à Paris lors des initiatives organisées dans les mairies d'arrondissement pour le 8 mars - à Paris le 13 mai 2006 lors de la journée "associés CFDA" - et dans des émissions de radio sur France culture et sur Radio Libertaire. Femmes de la Terre avec le soutien de la Cimade et du GISTI a organisé un atelier au Forum social de Bamako, le 22 janvier 2006, sur le thème "Femmes, violence et droit d'asile". Une trentaine de femmes, en majorité d'Afrique de l'Est, membres d'association ou particulières, y ont participé.

• **Le guide des demandeuses d'asile**

Le GRAF prépare pour la fin de l'année 2006 un guide destiné aux personnes et associations accompagnant les demandeuses d'asile dans leurs démarches. Il présentera les éléments indispensables à connaître sur les thèmes suivants :

- l'asile et les persécutions pouvant viser plus spécifiquement les femmes
- la demande d'asile
- l'examen de la demande par l'OFPRA, le recours devant la CRR, la demande de réexamen
- les droits des demandeuses d'asile
- les bénéficiaires d'une protection et les déboutées
- les adresses utiles

• **La page du GRAF sur le site internet de la CFDA (coordination française pur le droit d'asile) : <http://cfda.rezo.net>**

Cette page présente les textes du GRAF (septembre 2005) ses actions, la lettre d'infos, et nous y mettrons aussi des ressources françaises et internationales sur le thème femmes et asile ainsi que des liens avec des sites utiles

**COLLOQUES ET SÉMINAIRES À
VENIR**

• Colloque TERRA "Persécutions des femmes, mobilisations sociales et droit d'asile", 14, 15 et 16 septembre, Université du Panthéon Sorbonne, 12 place du Panthéon, sous la direction de Jérôme Valluy et Jane Freedman. Les communications et les tables rondes permettront d'analyser certaines formes de persécutions spécifiques aux femmes, des expériences de lutte contre ces violences et des actions menées en faveur du droit d'asile. Vous trouverez le programme détaillé sur le site : <http://terra.rezo.net/>

• Séminaire Histoire des femmes réfugiées (Université libre de Bruxelles). Après un séminaire "Pour une histoire européenne des femmes migrantes. Sources et méthodes" qui a donné lieu à la publication d'un volume (revue Sextant, n°21-22, 2004), un séminaire est prévu en 2007 sur l'histoire des femmes réfugiées. Contact : Anne Morelli amorelli@ulb.ac.be

LECTURES

• On peut lire en ligne le Journal of Refugee Studies : <http://jrs.oxfordjournals.org/> . De très nombreux articles traitent des femmes ou du genre.

• "Documenter les violations des droits des femmes par des acteurs non étatiques", par Jan Bauer et Anissa Hélie, édité par Femmes sous lois musulmanes et le Centre international des

droits de la personne et du développement démocratique (Canada). Cet ouvrage présente les concepts et les méthodes pour analyser et documenter ces violations et agir contre elles en utilisant les outils internationaux en faveur des droits humains. Un guide de 105 pages, avec de nombreuses références. Sites : www.dd-rd.ca et www.wluml.org

- "Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie" un volume de Dossiers africains, publié par le Centre d'études africaines (EHESS), 4ème trimestre 2005. Cet ouvrage rapporte et analyse l'expérience de chercheurs/ses en anthropologie, notamment avec des migrants et réfugiés. Même si la perspective de genre est peu affirmée, ces études offrent des perspectives intéressantes sur la méthodologie des enquêtes et des entretiens dans ces domaines où les stratégies des "sujets" et des autres acteurs interfèrent de façon complexe.

- GOUBIN Agnès, L'accueil associatif des demandeurs d'asile victimes de persécutions spécifiques aux femmes : l'exemple de la Cimade, Univ. Panthéon-Sorbonne (Paris), Maîtrise de Science Politique, sous la direction de J. Valluy, octobre 2005, 80 p. A télécharger : http://terra.rezo.net/IMG/rtf/GOUBIN_2005.rtf
- Négliger les souffrances, c'est encore laisser faire la torture Revue Mémoires n° 31, mars/avril 2006 La revue Mémoires est publiée par l'association Primo Levi : www.primolevi.asso.fr

- La Cimade a publié aux éditions La Fabrique le livre "Votre voisin n'a pas de papiers. Paroles d'étrangers" (2006, 206 p.) qui inclut des récits de femmes.

- "Histoire de... femmes persécutées" : le numéro d'avril 2006 du Journal de Forum Réfugiés (signataire de l'appel du GRAF) présente quelques témoignages de femmes persécutées

ANALYSES ET PRISES DE POSITIONS

• Prise de position du HCR sur le trafic des personnes et la traite des femmes

Le HCR a publié le 7 avril 2006 ses "lignes directrices pour la protection internationale des personnes victimes du trafic ou craignant de l'être". En se référant au "Protocole des Nations Unies pour prévenir, supprimer et punir le trafic des êtres humains et particulièrement des femmes et des enfants" (2000), le HCR examine comment les victimes de ce trafic peuvent être fondées à obtenir le statut de réfugié. Il faut évaluer les persécutions qu'elles peuvent craindre en cas de retour dans leur pays, dans quelle mesure leur Etat ne peut ou ne veut les en protéger, et la relation entre ces persécutions et l'un des 5 motifs énumérés par la Convention de Genève. S'agissant des femmes victimes de

la traite pour l'exploitation sexuelle et la prostitution, le HCR rappelle ses analyses sur la notion de groupe social : les femmes, et certaines catégories particulière de femmes, telles les anciennes victimes de la traite, sujettes à représailles, ostracisme et violences de leur communauté, peuvent être considérées un groupe social au sens de la Convention de Genève, Le HCR recommande que les femmes faisant une demande d'asile pour ces raisons aient un soutien légal, médical, social, que les autorités prennent en compte le traumatisme et la peur. Il souligne qu'aucune relation ne doit être établie entre l'évaluation de la demande d'asile et le fait que la femme accepte ou non de porter plainte ou témoigner contre les trafiquants.

• Les décisions de la CRR en 2005

Pour l'année 2005, d'après les décisions rassemblées par le HCR, 61 décisions ont été positives pour des demandes d'asile de femmes en relation avec des persécutions spécifiques. 35 ont obtenu le Statut de réfugié et 26 la Protection subsidiaire. Un classement (discutable car plusieurs persécutions peuvent s'additionner) montre les motifs suivants :

- Mariages imposés et crimes d'honneur : 27 (Turquie 8, Inde Pakistan 2, Afrique subsaharienne 14, Europe de l'est ou balkanique 2, Chine Mongolie 2)- 21 ont eu le statut, 6 ont eu la protection subsidiaire

- Mutilations génitales : 7 (toutes Afrique subsaharienne) - Ont eu le statut de réfugié

- Traite : 8 (Afrique 3, Europe est ou balkanique 4, Chine 1) - ont eu la protection subsidiaire

- Maltraitements violences esclavage (de la part de la famille, du mari, d'un groupe armé, de maffias etc.) : 17 dont 4 ont eu le statut de réfugié et 13 la protection subsidiaire

- Autres persécutions (homosexualité, engagement de la famille, mode de vie) : 3 (Mongolie, Sri Lanka, Iran) dont 2 ont eu le statut de réfugié et 1 la protection subsidiaire).

Le GRAF poursuit l'analyse de cette jurisprudence (motivation des décisions, reconnaissance de la protection subsidiaire ou du statut de réfugié...) afin de faire le bilan des progrès et des limites dans l'accès des femmes au droit d'asile et de poursuivre nos interpellations des institutions en charge de l'asile en France.

Cette lettre d'informations dont la première est parue en janvier 2006 vise à diffuser les informations sur les actions du GRAF et l'actualité de la lutte pour le droit d'asile des femmes persécutées en tant que femmes.

Pour la recevoir et pour nous joindre, écrire à notre adresse électronique : asilefemmes@club-internet.fr